

## COMMUNIQUE

A insérer après le vote dans le point « Demande de subvention auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'organisation du centenaire de la guerre »

M. Hervé PIOLAT demande la parole et expose :

En préambule, comme vous le savez, la nouvelle année est la période des prises de résolutions ; J'ai donc décidé à partir d'aujourd'hui de ne plus intervenir au sein de ce conseil pour les sujet importants, que par le biais de communiqués. Cela sera plus long et beaucoup plus fastidieux à écouter, mais c'est là la seule solution que j'ai trouvé, qui aura le mérite de vous éviter de déformer mes propos, voire de les oublier totalement dans les comptes rendus, comme cela s'est déjà produit depuis le début de cette mandature. Il y a déjà eu des communiqués lu en conseil municipal, ils ont toujours été retranscrit in-extenso ; il en sera donc de même pour les miens.

Comme vous avez pu le constater, je me suis abstenu sur les trois précédents points concernant les demandes de subventions pour l'organisation du centenaire de la Grande Guerre. Je ne suis pas contre ces demandes, bien au contraire, et c'est pourquoi je n'ai pas voté contre. En revanche, je ne peux décemment pas prendre part à cette délibération eu égard à la formulation et à la présentation qui en est faite dans cette note de synthèse, futur compte rendu. Vous écrivez, je cite « Cette manifestation a pour objet le devoir de mémoire en priorité mais également, le lien social et intergénérationnel ainsi que le vivre ensemble ».

Avez-vous réellement conscience de ce que signifie les termes de « lien social » et de « vivre ensemble » ? Cela signifie faire le nécessaire pour que chacun se sente intégré, pour que chacun n'ait pas le sentiment d'être un citoyen de seconde zone, pour que chacun se voie comme l'égal de l'autre, partout à sa place. Des notions qui renvoient à l'égalité et à la fraternité. C'est-à-dire très exactement le contraire de ce qui est fait au quotidien dans cette commune et au sein même de ce conseil, et je le prouve.

Ce ne sont là que des exemples parmi tant d'autres, j'en aurais des dizaines.

Il y a une quinzaine de jours j'ai été convié en tant que représentant de l'association Histoire et Patrimoine de Charantonnay, ainsi que l'ensemble des associations historiques de la communauté de communes, à une réunion dont le but était de demander à ces associations de se joindre à l'organisation de votre commémoration. Cette réunion était présidée par deux personnes, dont une de ce Conseil. Ces deux personnes se sont dès le début de la réunion présentées comme « charantonnois et charantonnoise de souche ». Hormis le pathétique de ce genre d'introduction comme si cela faisait d'eux des êtres supérieurs par rapport à celles et ceux qui ne sont pas originaires de Charantonnay, cela est totalement insultant face à un auditoire qui n'était pas originaire de Charantonnay. Et c'est d'autant plus librement que j'aborde ce sujet, étant moi-même issu d'une famille charantonnoise et peut-être même depuis bien plus longtemps que certains qui s'en gargarisent à longueur de temps. Etre originaire de Charantonnay n'est certainement pas une honte, mais cela n'est certainement pas non plus une référence ; être originaire de quelque part n'a jamais donné une valeur spécifique à un individu. Avez-vous déjà entendu quelqu'un dire « bonjour Monsieur Dupont, Lyonnais de souche ???!! Dois-je vous rappeler que si Charantonnay n'était peuplé que de charantonnois de « souche », il n'y aurait plus grand monde ? Est-ce là la notion que vous avez du « vivre ensemble », en faisant remarquer à satiété qu'il y a deux catégories de citoyens, celles et ceux qui sont originaires de Charantonnay et les autres ?

Lors de cette même réunion, nous a été présenté le programme des festivités. Le dimanche matin serait réservé aux commémorations en présence des « officiels » et d'ajouter à l'assistance que « cela ne vous concerne pas et est réservé aux élus ». Il y a celles et ceux, élus, qui sont dignes de côtoyer les officiels et les autres ? Drôle de notion du « vivre ensemble ». A moins que certains ne craignent de voir leur omniprésence photographique parasitée par des personnes qui ne seraient pas de leur bord sur les photos officielles ?

De même, à l'issue du premier Conseil Municipal du 8 avril 2014 j'ai réussi à vous arracher « aux forceps » le poste de Correspondant Défense, grâce d'une part à un oubli d'ordre du jour et, d'autre part à grand renfort d'arguments vous démontrant que eu égard à mon expérience personnelle, j'étais probablement le mieux placé de cette assemblée pour exercer cette fonction. Vous aviez accédé à ma requête bien que 5 personnes se soient abstenues, déçues de ne pas voir leur colistier obtenir le poste comme prévu. Belle démonstration du respect de l'autre et de la notion du « vivre ensemble ». Cependant j'étais alors satisfait de constater que vous faisiez preuve d'ouverture, du moins je le croyais. Les presque deux années passées ont malheureusement démontré qu'il n'en était rien. Dans la continuité de ce conseil municipal du 8 avril 2014 où vous m'avez purement et simplement interdit de participer à une quelconque commission, vous m'avez consciencieusement et systématiquement tenu à l'écart de tout projet. Le Correspondant Défense que je suis n'a jamais été invité à la moindre commémoration, alors même que la loi vous y oblige. Le Correspondant Défense n'a jamais été intégré dans l'organisation de la moindre manifestation publique, alors même que la loi vous y oblige. Et, pour couronner le tout, le Correspondant Défense a été tenu à l'écart de l'organisation de cette commémoration alors qu'il y avait toute sa place. Non seulement le non-respect de la loi n'est pas digne du poste de premier représentant de l'Etat de la commune que vous occupez, mais me mettre à l'index c'est également tourner le dos aux habitants de la commune qui m'ont élu. Le soir-même des élections vous affirmiez dans la salle des fêtes de Charantonay vouloir être le maire de tous les habitants, vous avez une bien étrange façon de le démontrer. Peut-être est-ce là la notion que vous avez du « vivre ensemble »...

J'ai un profond respect des personnes, y compris de mes contradicteurs, mais j'ai également un profond respect des institutions républicaines de notre pays. Je ne peux décemment pas tolérer de voir le poste de Correspondant Défense bafoué de la sorte, ce qui a pour conséquence de priver la commune de ce représentant imposé par la loi. En conséquence et uniquement par respect des institutions et de Charantonay, je me trouve au regret de vous présenter ma démission du poste de Correspondant Défense (je demeure néanmoins conseiller municipal). Cela permettra, j'en suis convaincu, d'attribuer ce poste à l'un de vos amis colistiers, qui lui, n'ayant pas à souffrir le dédain dont je suis l'objet, permettra à notre commune de se voir doté d'un Correspondant Défense qui aura le droit d'agir sans être mis à l'index, parfaitement intégré au sein d'une équipe municipale dont le sectarisme et la suffisance de certains ne sont plus à démontrer et sont même devenus, dans notre village, une image de marque constatée par beaucoup d'habitants.

Merci.